

2018-20

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 mars 2018

Objet : Avenant à la convention 2015-2017 signée avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFF.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 27 mars deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Madame Christine CERRIGONE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Madame Lamy KIROUANI (départ à 12h43, jusqu'au point 7.4 inclus), Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Carole RUCKERT,

Avaient donné procuration : Monsieur Patrice CALMEJANE à Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT,

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Saïd SADAoui, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Cécile BEDOUIN-LIMMOIS, directrice de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Avenant à la convention 2015-2017 signée avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFF.

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 24,

Vu la délibération n° 2015-07 du 9 mars 2015 adoptant et autorisant le Président à signer une nouvelle convention de partenariat entre le CIG et la Caisse des dépôts et consignations en tant que gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFF, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2015,

Considérant que dans l'attente de la signature de la future convention d'objectifs et de gestion de la CNRACL, le Conseil d'administration de la CNRACL a approuvé, lors de sa séance du 14 décembre 2017, la prorogation par voie d'avenant des conventions de partenariat 2015 - 2017 signées avec les centres de gestion, dont le terme était fixé au 31 décembre 2017, jusqu'à la fin du trimestre civil suivant la signature de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion et au plus tard le 31 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE, le Président à signer l'avenant qui proroge la convention de partenariat 2015-2018 jusqu'à la fin du trimestre civil suivant la signature de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion et au plus tard le 31 décembre 2018.

Le Président,

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne